

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

*Ce document confirme votre engagement de participation au salon «DIGIWAL» qui se déroulera le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à Louvain-La-Neuve (B).  
Merci de remplir intégralement ce formulaire.*

Entreprise : \_\_\_\_\_

Personne de contact : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : L- \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Site web : \_\_\_\_\_

confirme sa participation en tant qu'exposant au salon « DIGIWAL » qui se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à Louvain-la-Neuve (B).

Les frais de participation s'élèvent à 1.200 EUR et incluront les prestations de services suivantes:

- Espace d'exposition - 4m2 (y compris fourniture / pose de la moquette et le nettoyage du stand avant l'ouverture du salon)
- Cloisons (2,5 m de haut) aux couleurs du salon
- Mobilier: 1 comptoir, 2 tabourets et 1 porte-document
- Accès à une réserve commune
- Spots et alimentation électrique 3kW 220V mono (consommation comprise)
- Connexion Wi-Fi partagée avec tous les autres exposants
- Participation gratuite à la plate-forme de rencontres d'affaires *b2fair*
- Droit d'utilisation du logo DIGIWAL
- 2 badges et 10 invitations à DIGIWAL pour chaque exposant
- Référencement sur le site internet et sur les bornes interactives
- Assistance et conseil tout au long de la durée du salon.

Votre entreprise s'engage :

- à verser **pour le 20 septembre 2013 au plus tard** la somme de **1.200 EUR** sur le compte N° LU57 0023 1001 7470 0000 de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg auprès de la B.I.L. avec la mention « **Participation au salon DIGIWAL** » ;
  - à prendre en charge, en cas d'annulation de sa participation, les frais d'annulation de la location de la surface et du matériel d'exposition qui lui auront été réservés par la Chambre de Commerce et qui, dans ce cas, seront facturés à cette dernière;
  - à contracter les assurances suivantes auprès d'une compagnie d'assurance agréée :
    - **responsabilité civile** pour la couverture des dommages pouvant être causés par son personnel au stand à des tiers pendant la manifestation et durant les périodes de montage et de démontage de l'exposition ;
    - **accidents** pour la garantie des dommages dont son personnel pourrait être victime ;
    - **tous risques** pour couvrir les dommages pouvant être causés à son matériel d'exposition durant les transports aller/retour et pendant le séjour sur place.
- Ces assurances prévoient une clause de renonciation à l'exercice de tout recours contre la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg.
- à ce que
    - un / plusieurs de ses délégués soient présents au stand pendant toute la durée de la manifestation ;
    - son matériel d'exposition et de promotion soit remballé à la fin du salon par son personnel sur place.

Fait à Luxembourg, le

Nom, prénom et fonction du responsable signataire :

\_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Cachet commercial :

Lu et approuvé – Signature :



A retourner à la:

CHAMBRE DE COMMERCE  
Affaires Internationales  
Services européens & Grande Région  
L-2981 LUXEMBOURG  
Tél. : +352 42 39 39 - 360 • Fax. : +352 43 83 26  
E-mail : Grande-Region@cc.lu